



association valaisanne des
concierges, des employés
et agents d'exploitation

2017

**RAPPORT
D'ACTIVITE**

INDEX

MESSAGE DU PRÉSIDENT

AFFAIRES COURANTES

REMISE DES DIPLÔMES AUX APPRENTIS

NOTRE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE.....

CERTIFIÉ AVSC

INTRODUCTION DE LA TAXE AU SACS

RAPPORTS

RAPPORT DU RESPONSABLE DE LA FORMATION.....

RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES MÉTIERS.....

COMITÉ, MEMBRES ET PARTENAIRES

COMITÉ AVsC.....

LISTE DES MEMBRES.....

LISTE DES MEMBRES PARTENAIRES.....



MESSAGE

DU PRESIDENT

Philippe Brantschen

**Chers membres, chers collègues, chers invités,
Madame, Monsieur**

L'année 2017 a été une année riche pour notre association.

Les objectifs fixés ont été atteints voir dépassés avec le choix d'organiser les cours interentreprises en Valais, et la procédure de qualification (examens) qui sera organisée chez nous dès cette année au mois de juin à l'école d'agriculture de Châteauneuf et à l'école professionnel de Martigny.

Des contacts ont été pris avec des collègues du Haut-Valais et l'extension vers le haut du canton est en bonne voie.

La quadrature du cercle est donc bouclée pour notre jeune profession avec la totalité de la formation pratique et théorique ainsi que les examens de fin d'apprentissage rapatriée en Valais. Le défi actuel est d'assurer la pérennité de notre profession en augmentant le nombre d'apprentis que ce soit en AFP – CFC – Art 32 et, pour les personnes déjà formées, le brevet fédéral de concierge comme formation supérieure.

Notre participation du 20 au 25 février dernier à Your Challenge au CERM de Martigny fut un succès. Notre présence à cette manifestation avec un stand moderne et un nouveau logo nous a permis de nouer de nombreux contacts avec des jeunes intéressés par notre métier, des orienteurs professionnels et des adultes devant se réorienter professionnellement.

Les résultats devraient se faire sentir avec une augmentation d'apprentis de 1ère année dès la rentrée 2018.

Pour conclure un contrat d'apprentissage il faut deux partis : les apprentis et les maîtres.

Il faut conforter les apprentis dans leur choix et leur communiquer que leur apprentissage offre des débouchées professionnelles.

Il faut également démontrer aux futurs employeurs que le fait d'engager un apprenti est un bon choix pour l'entreprise, la commune, l'agence immobilière etc. et que cela donne de la valeur ajoutée aux prestations fournies.

Pour que cela fonctionne, il vous faudra montrer l'exemple en donnant de notre métier une image positive et en communiquant aux futurs employeurs l'envie d'engager un apprenti et par la suite un agent d'exploitation ou un breveté.

Notre association, à travers votre comité, prend très à cœur de remettre constamment l'ouvrage sur le métier et d'insister auprès des entreprises, des communes, et de l'Etat pour engager des apprentis. Pour cela nous devons nous vendre et prouver à ces futurs employeurs les avantages qu'ils retirent à former un apprenti agent d'exploitation.

MESSAGE DU PRESIDENT

Cette mission d'information existe déjà mais sera renforcée dès cette année et les années prochaines.

Le travail de consolidation de notre association par l'augmentation des membres et la promotion de notre profession sera au programme dès cette année.

Je remercie tous les membres qui consacrent du temps à la formation, les experts inscrits pour les examens et les membres qui, grâce à la qualité de leur travail de tous les jours, donnent envie de se battre, et sans qui rien ne serait possible.

Je tiens à remercier également le département de la formation professionnelle, le responsable de la formation continue, le Bureau des Métiers ainsi que les sponsors pour la confiance et le crédit que vous accordez à notre association professionnelle. Nous allons tout faire pour continuer à évoluer dans l'intérêt à long terme de notre profession.

Philippe Brantschen



AFFAIRES COURANTES

REMISE DES DIPLOMES AUX APPRENTIS

CERM de Martigny le 26 août 2017



CFC 2017

ANTONIOLI Guillaume	CFC	Commune de Port-Valais
BONVIN Guillaume	CFC	BLA Sion
BOVEY Jonathan	CFC	État du Valais / EPCAs Sion
DUMOULIN Gaëtan	CFC	BLA Sion
EGLI Nicolas	CFC	Bonvin nettoyyages Sierre
GROSS Patrick	CFC	Cité Printemps Sion
MESQUITA VICENTE Sandro	CFC	Commune de Vouvry
MICHELOUD Luca	CFC	ISS Sion
MONNET Laurent	CFC	FVS Group Martigny
MOULIN Justin	CFC	BLA Grolley
OGGIER Jacques	CFC	Commune de Nendaz
RAVASIO Raphaël	CFC	Commune de Saxon
REY Nicolas	CFC	Commune de Venthone
SAVIOZ Lionel	CFC	Home des Crêtes Grimisuat

AFP 2017

CLAIVAZ Marine	AFP	Orif Sion
COTTIER Cristian	AFP	Orif Sion
MEYLAN Somchai Bastien	AFP	BLA / Grolley

CFC art.32

BENEY Jonathan	CFC	art.32
CUCINELLI Francesco	CFC	art.32
LEFEBVRE Jérémy	CFC	art.32
LOPES GONCALVES Sonia	CFC	art.32
MÉTROZ Sébastien	CFC	art.32
MORET Fabrice	CFC	art.32

Également à l'honneur ce soir

Nouveaux brevets fédéraux 2017

ANTUNES CARLOTO	Octavio	HES-SO Valais/Wallis Sierre
BENET	Jonas	EMS Gravelone
GHARTEY	Paul	Débio Pharm Martigny
GONGALVES FIGUEIRERO	José	Commune de Penthaz
MICHELET	Eddy	Commune de Nendaz
NANÇOZ	Guillaume	Service des routes Etat du Valais
ROMEIO	Giovanni	Home Les Crêtes Grimisuat

Félicitations à tous et un grand remerciement aux entreprises formatrices !

NOTRE NOUVELLE IDENTITE VISUELLE

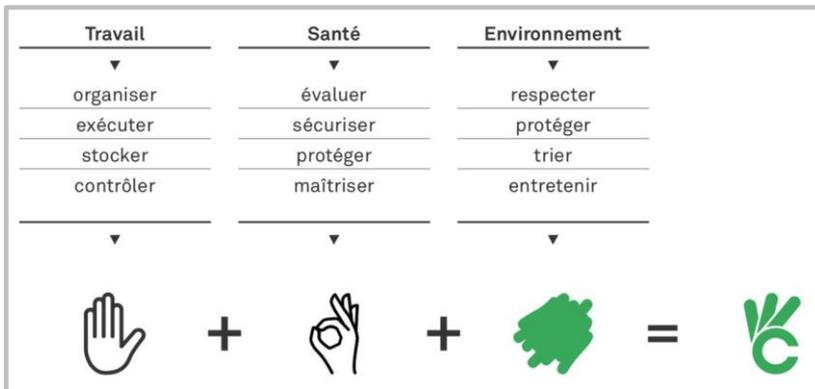
Le graphisme de la nouvelle identité se devait d'être simple tout en étant suffisamment riche pour induire un univers graphique cohérent et identifiant. Il avait pour mission de nous séduire, nous mettre en valeur, nous donner une identité et fédérer une dynamique qui nous renforce.

Le logo est l'outil premier et déterminant, car il est le miroir, il représente la transcription visuelle d'une dénomination...

Nous sommes et seront dorénavant une entité qui regroupe et réunit plusieurs spécialités autour d'un même symbole.

Notre association représente des valeurs, nous défendons les intérêts de l'homme, nous prôtons la promotion des compétences et nous travaillons à l'amélioration de la formation ainsi qu'à la sécurité. En cette année charnière, il était important de communiquer et de nous faire reconnaître par des signes forts d'une stratégie.

Philippe Chambovey



CERTIFIÉ AVSC

Avant tout, la qualité est un outil majeur au service de la performance d'une entreprise ou d'un organisme, mais elle doit, et c'est le cas pour notre profession, servir à faire reconnaître une activité souffrant parfois d'une image peu brillante issue du passé.

Notre profession est encore trop souvent dévalorisée par des représentations négatives d'un employé mal équipé, peu instruit et enclin aux commérages. La notion d'à-peu-près associée à des méthodes de travail approximatives gomme le professionnalisme et laisse place à de l'amateurisme. Certes, tout un chacun peut créer, avec un financement moindre, son entreprise dans le secteur de la conciergerie, mais donnera-t-il une image professionnelle de notre métier.

Dans mon activité je suis régulièrement confronté à ces gâches métier. Ne prenez pas ce message et ma proposition à venir en voyant mon statut d'indépendant, mais abordez-le plutôt en pensant au développement futur de la profession et à celui de l'AVsC.

Actuellement peu de diplômés de notre profession ouvrent leur propre entreprise, mais les jeunes que nous formons aujourd'hui sont certainement les entrepreneurs de demain.

L'AVsC peut en témoigner, les choses changent, parfois rapidement.

Je me pose la question s'il n'est pas temps de déployer les intérêts d'une association professionnelle solide et d'une formation de qualité en attribuant une certification AVsC aux indépendants diplômés de notre métier.

J'y vois plusieurs avantages, tout d'abord cette certification permet de se distinguer vis-à-vis des entreprises non professionnelles. Elle apporte une notoriété auprès des institutions et futurs partenaires ayant recours à nos compétences. Enfin et ceci n'est non négligeable, elle donne un soutien et peut motiver des jeunes à se lancer dans ce beau métier.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale et vous transmets mes meilleures salutations.

Jean-Paul Décaillet

INTRODUCTION DE LA TAXE AU SACS

L'introduction de la taxe aux sacs début 2018 a créé une effervescence autour des lieux de récupérations des déchets. Cela pouvait laisser croire que les instances communales, par leur service de voirie, allaient avoir un travail de surveillance et d'information énorme face à l'inquiétude de la population sur le prix à payer, pour l'élimination de leur déchets.

Après plus de 2 mois de recule le tri n'est finalement pas si compliqué si nous voulons bien se donner un peu de peine.

Concierger dans une école, j'ai mis en place un eco point et dans chaque classe une caisse pour y mettre les papiers. Les élèves et les enseignants peuvent ainsi jeter leurs déchets et participer activement au tri. En mettant en place ce système j'ai pu constater que nous divisons quasiment par 3 les déchets incinérables.

Depuis janvier je me suis déplacé à la déchèterie qu'une seule fois pour une trentaine de kilo. Pas de quoi affoler la tonne que nous avons la possibilité de jeter avant de passer à la caisse.

Si le particulier se rend dans les eco point mis à sa disposition pour évacuer le PET, le verre, le carton, les piles etc., cela réduit considérablement sa poubelle. J'ai constaté qu'une poubelle de 35L pour un ménage de 2 personnes dure facilement 3 semaines.

Pour ma part, je trouve cette taxe tout à fait correcte et ne laissons pas passer l'occasion de contribuer à préserver notre environnement.

Pascal Meylan





RAPPORT

Patrice Barby Responsable Formation

Chers membres, chers collègues, chers invités,
Mesdames et Messieurs,

2017, année festive pour les 10 ans de l'AVsC et année à marquer d'une pierre blanche, que dis-je, d'un menhir, ou mieux encore d'un caillou monumental pour la formation au sein de notre association.

Tout d'abord suite à un taux exceptionnel de réussite au niveau de l'AFP, du CFC et du brevet fédéral.

Ensuite grâce à la confiance témoignée par le SFOP et en particulier par son chef de service M. Claude Pottier, que je remercie une fois encore, qui nous a confié l'organisation de 8 jours de cours pratiques et des examens 2018 pour les candidats valaisans AFP et CFC.

Ces décisions furent confirmées en septembre, ce qui nous laissa peu de temps pour la mise sur pied des premiers CI.

Deux sites évidents sont tout de suite retenus pour ces travaux, l'EPASC de Martigny pour les travaux de réparations intérieurs des bâtiments ainsi que le nettoyage et l'EVA de Châteauneuf pour les travaux de maçonnerie, réparations extérieures ainsi que les exercices d'espaces verts.

N'ayant obtenu aucune collaboration de la part l'association romande, qui refuse la décision du SFOP et continue de convoquer les apprentis pour des cours hors canton, nous avons organisé une soirée d'information le 13 novembre 17 à l'EPASC afin de clarifier la situation auprès des patrons et maîtres d'apprentissage valaisans.

Les premiers cours CI débutent le 20 novembre 17. Voici un tableau des cours effectués.

	Durée	Lieu	Thème
CFC 3	2 jours	EPASC	Entretien et réparation à l'intérieur des bâtiments
CFC 3	1 jour	EPASC	Installations techniques du bâtiment
CFC 2	2 jours	EVA	Travaux de maçonnerie et réparations extérieures
AFP 2	4 jours	EPASC	Entretien et réparation à l'intérieur des bâtiments
CFC 2	1 jour	EPASC / Tri forestier de Martigny	Maniement et entretien de tronçonneuse
AFP 1	2 jours	EVA	Travaux de maçonnerie et réparations extérieures
CFC 2	2 jours	EVA	Travaux d'espaces verts
AFP 1	2 jours	EVA	Travaux d'espaces verts

RAPPORT DU RESPONSABLE FORMATION

Il s'agit en réalité de 21 jours de CI car certaines classes nombreuses sont divisées.

Un grand merci aux divers intervenants de ces cours pratiques qui ont fait un travail de grande qualité et surtout avec passion et enthousiasme.

Merci également aux directeurs des écoles, MM. Gérard Clivaz et Guy Bianco, respectivement pour l'EPASC et l'EVA, ainsi qu'à l'association valaisanne des paysagistes à MM. Stéphane Lattion président et Olivier Siggen responsable des formations pour l'excellente collaboration lors de la mise en œuvre de ces journées dans leur site respectif.

Durant l'apéritif qui suit cette assemblée générale, au stand de l'AVsC, vous pourrez vous faire une idée des travaux effectués lors des cours CI en consultant les divers portfolios créés à cet effet. Je me ferai un plaisir également de répondre à toutes vos questions à ce sujet.

Notre objectif étant d'offrir une formation de qualité, nous avons également créé un système qualité pour les CI avec 2 évaluations.

La première est faite par l'intervenant et destinée aux patrons afin qu'ils aient une appréciation des prestations fournies par l'apprenti durant le cours car nos différentes ordonnances de formation ne prévoient pas pour l'instant de notation pour les CI.

La seconde est une évaluation du cours faite par chaque apprenti. Elle nous permettra d'améliorer l'organisation et de donner à l'intervenant un retour afin qu'il puisse analyser sa prestation et au besoin y apporter quelques modifications.

Pour les examens de juin 18, nous aurons 23 candidats (5 AFP, 4 CFC voirie et 14 CFC conciergerie) à évaluer. Je profite de l'occasion pour remercier les membres qui ont répondu favorablement à notre demande lors de la mise sur pied d'un collège d'expert pour ces procédures de qualification.

Concernant les effectifs actuellement en formation pour cette année scolaire 17-18, sachez que nous avons 75 personnes en formation dans la profession, voici la répartition des différents effectifs.

AFP 1	AFP 2	CFC 1	CFC 2	CFC 3	CFC art.32	Brevet examen 18	Brevet examen 19
7	5	14	16	11	7	9	6

RAPPORT DU RESPONSABLE FORMATION

Pour terminer, je tiens à partager cette citation de Margaret Mead, anthropologue américaine.

"Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens engagés et réfléchis puisse changer le monde. En réalité c'est toujours ce qui s'est passé."

Ceci pour vous dire que je suis fier de faire partie du groupe que nous formons en Valais pour le développement de notre profession et surtout du parcours accompli grâce à votre soutien sans failles.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, je remercie tout particulièrement mes collègues du comité et tout le staff du bureau des métiers pour son engagement et sa disponibilité et je vous souhaite une agréable assemblée générale.

Patrice Barby





RAPPORT

DU DIRECTEUR DU BUREAU DES METIERS GABRIEL DÉCAILLET

Du pain et des jeux !

Dans la Rome antique, c'est ce à quoi les empereurs romains devaient veiller pour que le peuple de Rome, ne se soulève pas et qu'il les laisse gouverner l'empire sereinement. 2000 ans plus tard, le monde a changé et pourtant on parle beaucoup de jeux ! Certes, ceux-ci sont olympiques, mais la question semble occuper bien des esprits et des conversations.

La question est somme toute assez simple ! Le Valais de 2018 souhaite-t-il se mobiliser une nouvelle fois autour d'un projet ambitieux ?

Ceux qui ont étudié le dossier à ce jour nous exhortent à nous mobiliser. Ils sont encore peu nombreux et il est vrai qu'on ne sent pas encore une ferveur populaire aussi forte que celle qui prévalait ce 19 juin 1999 vers 07h:30 sur la place de la Planta à Sion avant la douche froide façon « Torino ».

Certains prétendent que ce n'est pas raisonnable financièrement, que le Valais et Sion en particulier, sont trop petits pour porter le poids de cette aventure ! Les autres affirment qu'il y a une chance historique qui s'offre à nouveau et que les leçons du passé ont été tirées. Que le Valais est capable de faire les 1ers jeux durables de l'histoire et de montrer que l'on peut sortir du gigantisme pharaonique de Sotchi. Ils disent que le coût des infrastructures ne plombera pas les finances à long terme, que la sécurité est maîtrisable si pas d'ores et déjà maîtrisée, qu'il faut s'enthousiasmer.

Au début de février s'ouvre une nouvelle fois cette magnifique fête du Sport des JO 2018 ! Sans doute que les émotions à venir vont orienter les discussions et les esprits différemment.

Pour ma part, je propose deux pistes de réflexions :

A combien peut-on estimer le prix d'une campagne médiatique façon JO. Notre canton, qui se déclare touristique peut investir pour l'ensemble de sa promotion touristique à peine Fr. 10 millions par an. Aurait-il jamais les moyens d'un éclairage mondial et de l'ampleur des JO ? Il suffit de regarder nos alpes blanches cet hiver pour se convaincre sans difficulté de la beauté de notre site. Pour autant qu'on puisse avoir l'occasion de montrer ces images au monde entier, quel serait l'impact sur le développement du Valais en tant que destination touristique ?

La deuxième réflexion a trait à la rénovation du patrimoine bâti. Lors de la journée du Bureau des Métiers de 2017, le président de Champéry, invité à notre table ronde expliquait que les propriétaires actuels, souvent héritiers de ceux qui ont acquis un bien immobilier en montagne, étaient peu enclins à rénover leurs biens. Les votations de ces dernières années (Lex Weber, LAT, etc) ont non seulement rendu quasiment impossible, mais aussi terni l'idée d'être propriétaire d'une résidence en montagne. Il y a aussi cette nouveauté selon laquelle de plus en plus de monde souhaite passer des vacances sur le sable au bord de la mer en plein hiver ! Un projet de JO en 2026, ne serait-il pas de nature à inverser ce sentiment et donner une impulsion positive pour tous ceux qui laissent leur chalet ou appartement à l'abandon ?

Il appartiendra aux valaisans de faire un choix lors des votations du 10 juin prochain. Auront-ils, comme leurs parents avant eux ce goût d'être aventuriers ? Lorsqu'il s'est agi de construire des barrages, les valaisans ont osé, aujourd'hui, osent-ils encore ?

2018 en votations!

Bien sûr les votations de 2018 ne concernent pas que les JO ! Et comme il n'y a pas d'élection au Conseil d'Etat, ni aux chambres fédérales cette année, l'agenda politique semble beaucoup plus calme !

L'initiative « No Billag » sur laquelle on votera le 4 mars et où se joue la survie de la RTS et des quelques 34 TV et radio régionales de Suisse monopolise le débat : Je suis convaincu que le 15 mars tout le monde l'aura oubliée. D'autres sujets peu contestés ne provoqueront pas d'avantage d'émotion ! Le vote cantonale sur la révision de la constitution ou encore la loi sur les maisons de jeu, tout comme l'initiative dite « monnaie pleine » qui arrivent ce début d'année, ne sont, et de loin, pas des sujets sur lesquels l'activité des entreprises de la construction est directement mise en cause !

Une fois n'est pas coutume, il semble bien que 2018 sera une année plus calme sur le plan des votations. Tant mieux !...

...Et sur le plan économique ?

Il règne en ce début d'année un climat d'optimisme prudent ! Les conditions cadres actuelles laissent augurer d'une

bonne année 2018, toutefois beaucoup ont l'impression que l'on danse sur un fil qui pourrait rompre à chaque instant...

Les taux d'intérêts se trouvent aujourd'hui encore à des niveaux historiquement bas en Suisse, mais ils remontent un peu aux USA... De même le programme de réforme fiscal d'allègement des impôts pour les grandes fortunes engagé par le président Trump pourrait bien avoir comme conséquence un fort rapatriement de fonds sur les Etats-Unis.

Le franc suisse s'est bien affaibli, et son impact sur le fonctionnement de nos entreprises devrait être positif. Toutefois le programme d'achat d'obligations par la BCE diminue et l'on compte sur une relance en Europe qui reste fragile.

Beaucoup plus près de nous l'activité de plaine continue de bien fonctionner mais le nombre élevé de logements vacants inquiète. Les institutionnels, pour la plupart externes au canton, cherchent toujours en Valais, sorte d'Eldorado, des possibilités de placements qu'ils ne trouvent plus chez eux ni sur des rendements obligataires. Ce jeu est pervers et pourrait bien se retourner assez vite au détriment du parc immobilier en Valais.

Heureusement il y a des perspectives encourageantes qui permettent de garder une bonne dose d'optimisme. Les investissements consentis par Lonza à Viège, Le campus HES//SO et EPFL à Sion, etc... sont autant de moteurs de la croissance à

venir et du développement du Valais pour ne citer que ceux-là.

Le programme bâtiment 2017 de la Confédération qui encourage toujours la rénovation est reconduit en 2018, doté de nouveaux moyens financiers et relayé par les cantons. Vos entreprises ont bien sûr une carte à jouer dans ce domaine. Qui mieux que des professionnels bien formés sont à même de conseiller et d'accompagner leurs clients de plus en plus sensibles au développement durable et à l'amélioration du patrimoine bâti ?

Je suis bien conscient que le portrait brossé est partiel et mériterait un plus long développement. J'arrête toutefois ici, non sans vous dire que le conseil d'administration est parfaitement au clair de ce qui se passe et est présent sur tous ces fronts.

Pour réussir dans cette entreprise complexe, il est nécessaire que chaque chef d'entreprise s'informe, fasse passer le message auprès de ses collaborateurs et participe aux formations dans ce domaine, formations qu'organise régulièrement le Bureau des Métiers.

2018 le Bureau des Métiers en marche !

Non, il n'est pas question de reprendre le programme politique du Président français !

Le Bureau des Métiers de 2018 peut compter sur de nouvelles forces avec un renouvellement au sein de ses organes

faïtières. Un nouveau président des présidents et deux jeunes présidents d'association des métiers de l'électricité et du bois particulièrement dynamiques.

Ce renouveau amène de nouvelles idées, apporte un discours qui demande des réponses factuelles et ne craint pas de remettre en cause certains fonctionnements. Les séances sont riches d'échange et les problèmes des associations y sont abordés avec beaucoup de pragmatisme. De nouvelles orientations sont à l'étude et j'aurai très certainement l'occasion de vous en parler bientôt.

Côté opérationnel, l'entreprise Bureau des Métiers continue également de se développer. Au printemps de cette année, une nouvelle succursale du Bureau des Métiers va être inaugurée à Viège, Brückenweg 12, soit dans un emplacement stratégique à la gare de Viège. Deux salles de cours pouvant accueillir des formations, un espace de travail résolument moderne pouvant recevoir quatre personnes, une salle de réunion confortable, et une petite cafétéria donneront un nouveau visage au Bureau des Métiers dans le Haut-Valais.

Le nouveau responsable de la succursale du Haut-Valais, M. Roland Gruber a d'ores et déjà pris son rôle très à cœur. Afin de maintenir un lien fort au sein même de l'organisation et entre les deux régions linguistiques du canton, il a été décidé de procéder à un tournus des collaborateurs et collaboratrices qui seront occupés dans notre nouveau pied-à-terre. Ainsi le temps

de travail d'une personne sur le site de Viège ne pourra excéder le 50% de son emploi du temps effectif. Cela suppose évidemment une certaine logistique et notamment le fait de mettre en place une logique de télétravail pour permettre de travailler aussi confortablement que l'on soit à Viège ou à Sion. C'est ici que les investissements consentis ces dernières années dans un outil informatique performant et moderne prennent encore plus de sens. Ces développements se poursuivent afin d'être toujours plus proches du client, c'est-à-dire vous les entreprises qui nous faites confiance.

A côté de la proximité avec nos clients, un autre aspect essentiel de la mission du Bureau des Métiers est la simplification administrative dans les tâches quotidiennes que ceux-ci doivent accomplir. Dans ce domaine, il est aujourd'hui indispensable de s'appuyer aussi sur des outils informatiques. Ayant vu venir cette tendance depuis longtemps, c'est avec résolution que le Bureau des Métiers a pris le virage de ce renouveau informatique 4.0 depuis plusieurs années. D'importants investissements financiers et des ressources humaines considérables ont été nécessaires, mais le résultat est là ! Et quel résultat !

Lancé au mois de novembre 2017, soit il y a à peine 4 mois, le nouveau portail du Bureau des Métiers compte déjà plus de 550 entreprises adhérentes, soit un peu plus de 30% des entreprises potentielles. Ce portail, dont notre responsable financier présentait l'ébauche devant vous l'an

dernier a connu et connaît encore un gros succès et je me fais ici le porte-parole de toute l'équipe qui a développé cet outil pour vous remercier de votre affiliation déjà effectuée ou encore à venir...

Ce succès ne doit cependant rien au hasard. Il faut, selon moi, simplement faire l'exercice une seule fois pour constater l'efficacité de la solution. Grâce à ce portail il est possible pour l'entrepreneur de gagner un temps précieux dans la gestion des décomptes salaires avec les institutions sociales. Qui plus est, tout est automatiquement disponible et archivé. Les erreurs liées à des reprises de données erronées disparaissent. L'annonce et la gestion des informations concernant les travailleurs est rapide et transparente. Quelques vidéos explicatives aident l'entreprise en cas de doute sur la façon de procéder, etc... Cerise sur le gâteau, il faut constater que l'équipe de projet soit parvenu à créer une interface simple et conviviale qui suscite peu de questions.

Ce premier de succès est de bon augure, mais il n'est pas question pour le Bureau des Métiers de s'arrêter-là. En effet, à la fin mars de cette année, c'est également grâce à ce même portail qu'il sera possible à vos entreprises de commander une carte professionnelle. Ce que certains connaissent sous le nom de badge de la construction, sera très prochainement disponible aussi au Bureau des Métiers.

La carte professionnelle, ou CartePro, est ce badge en plastique qui permet non seulement d'identifier un travailleur, mais

qui sera délivré qu'à ceux dont l'entreprise s'est conformée aux exigences de la CCT.

Vous l'avez compris, il s'agit d'un nouveau moyen de lutte contre le travail au noir ou travail interdit. Certes, la CartePro ne suffira pas à elle-seule à réduire ce fléau à néant, mais elle va rendre le contrôle plus efficace et plus rapide. En outre, il s'agit d'un contrôle à priori et donc cela permettra une mise à niveau des informations sur le respect des conventions collectives de travail.

Afin d'obtenir un impact important de ce nouveau système, des discussions sont en cours avec des maîtres d'ouvrage publics et aussi du secteur privés pour leur exposer les avantages du système. L'accueil est aujourd'hui favorable et j'imagine que je pourrai l'an prochain vous faire part à cette même place des avancées dans ce domaine.

Faire d'un centre patronal une institution ouverte aux changements et sensible aux attentes de ses clients n'est pas une chose très aisée lorsqu'on la vit au quotidien. Les différents mandats que nous assumons ont tous une vie propre et chacun doit pouvoir se développer dans un environnement de plus en plus contraignant.

Le secteur de la formation est confronté par exemple à l'exigence de certifications telles qu'EduQua ou encore ISO pour être reconnue au niveau fédéral. C'est désormais devenu indispensable, si nous vou-

lons continuer à organiser des formations certifiantes.

Côté CPP, l'introduction d'une CartePro que j'évoquais ci-dessus ou la gestion de l'ARCC - Association de renforcement des contrôles sur les chantiers - doit pouvoir compter sur un secrétariat performant qui est assumé par le Bureau des Métiers. Le développement de cette activité implique de se projeter sans cesse sur les conséquences des décisions prise et d'observer comment les assumer au mieux à moindre coûts.

Nos institutions sociales comme le 2ème pilier ou les caisses de préretraite font face à des défis considérables tels que l'augmentation de la longévité qui influence les paramètres de base de l'institution de prévoyance comme le taux de conversion ou le taux technique. Ces changements provoquent des coûts supplémentaires et donc des discussions sur le niveau des plans prévoyance. Ces discussions prendront place en 2018.

La gestion d'un centre de services qui tient plus de 80 comptabilités distinctes et encaisse quelques 170 mios de francs chaque année, ne va pas non plus sans poser un certain nombre de questions dans la façon d'appréhender les risques financiers inhérents à cette activité.

C'est la raison pour laquelle le Bureau des Métiers développe et a activé la mise en place d'un système de qualité complet accompagné d'un processus de contrôle interne moderne.

Je suspends ici cette énumération des sujets qui occupent votre centre patronal au quotidien, non sans avoir précisé que la liste n'est pas exhaustive.

Un mot de conclusion !

John Manyard Keynes, généralement reconnu comme le fondateur de la macroéconomie keynésienne a dit un jour:

« Ce qui arrive en fin de compte, ce n'est pas l'inévitable mais l'imprévisible »

Lorsque l'on navigue sur des eaux dangereuses, nul doute que l'on serait bien inspiré de se souvenir de ce précepte.

Le goût du risque, la créativité qui pousse les entrepreneurs vers de nouveaux défis, sont des qualités fréquentes chez les patrons que vous êtes. Cette année sera sûrement marquée par une foule de nouvelles décisions que vous prendrez pour forger l'avenir de votre entreprise. Garder la tête froide, se fier à son intuition et savoir décider juste fait qu'un patron est souvent seul face à ses choix.

Dans ce contexte, il est bon de pouvoir compter sur des partenaires fiables. Le Bureau des Métiers depuis toujours a comme mission première de vous accompagner sur ce chemin de la création de valeur.

Je vous remercie toutes et tous de votre confiance sans cesse renouvelée, de votre soutien tout au long de l'année et formule des vœux de réussite pour vos entreprises en 2018.

Gabriel Décaillet

COMITE

AVsC

Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
1950 Sion

PRESIDENT

Philippe Brantschen

Rue du Marché 5B
3960 Sierre

Philippe.brantschen@hevs.ch

M 079 362 26 21

VICE - PRESIDENT

Patrice Barby

Rue Saint Symphorien 9
1926 Fully

barby@bluewin.ch

T 027 746 19 17

M 079 816 45 89

MEMBRES

Philippe Chambovey

Rue Marc Morand 16A
1920 Martigny

p.chambovey@me.com

T 027 722 43 45

M 079 290 80 40

Jean-Paul Décaillet

Seranet
Raffinerie 18B
1893 Muraz

info@seranet.ch

T 024 471 69 30

M 078 601 35 50

Pascal Meylan

Ch. des Collines 27
3960 Sierre

pascalmeylan@varioweb.ch

M 079 422 32 51

SECRETARIAT

Bureau des Métiers – Rue de la Dixences 20 – 1950 Sion

Roland Gruber – Secrétaire patronal

T 027 327 51 48

F 027 327 51 80

roland.gruber@bureaudesmetiers.ch

Nicole Cina – Secrétaire patronal adjointe

T 027 327 51 30

F 027 327 51 80

nicole.cina@bureaudesmetiers.ch

LISTE
DES
MEMBRES

au 31.12.2017

1/3

NOM

A Allégro Jean-Claude
Antunes Octavio Carloto

B Bagnoud Kevin
Ballestraz Sébastien
Barby Patrice
Baudet Christophe
Beney Jonathan
Bérard Yves
Berthoud Joël
Bertuchoz Philippe
Brantschen Philippe
Broccard Pierre-Marie
Bucher Urs-Daniel
Burket Christian

C Cappi Alexandre
Carraux Gérard
Carron Yvan
Carroz Frédéric
Cesarino Achille
Chambovey Philippe
Charbonnet Jean-Daniel
Chardon Gérard
Chevalier Jean-François
Clavien André
Constantin Grégory
Constantin Sébastien
Crittin Sébastien
Cucinelli Francesco

D Darbellay Didier
Dayer Jean-Charles
Décaillet Emmanuel
Décaillet Jean-Paul
Donnet Johnny
Duc Jean-Marie

E Egli Nicolas
Epiney Alain

F Fanelli Michaël
Ferrari Luigi

LISTE
DES
MEMBRES

2/3

NOM

- F** Figueiredo José Ricardo
Fiorini Eduardo
Fournier Fabien
Frossard Bernard
- G** Gaier Mike
Gaist Christian
Gay Fabien
Ghartey Paul
Giudice Nicolas
Gonnet Théophile
Guex Bertrand
Guntern Jacques
- I** Imstepf Philippe
- J** Jollien Frank
- K** Kaenel Johann
- L** Lattion Georges-André
Lopes goncalves Sonia Maria
Lopes Paulo
Luy Claude-Alain
- M** Mariéthoz Freddy
Martenet Nicolas
Métroz Sébastien
Moreillon Ali-Xavier
- N** Nanços Guillaume
- O** Oggier Jacques
Olivera Gomes Tiago Jorge
- P** Pellaud Romain
Perruchoud Bastien
- R** Ravosio Raphaël
Rebord Stéphane
Rey Nicolas
Rielle Alain
Rion Yannick
Rodrigues Da Rocha Jorge

LISTE
DES
MEMBRES

3/3

NOM

R Roduit André-Marcel
Roduit Etienne
Roger Alizée
Roméo Giovanni
Rossier Olivier
Roux Olivier

S Schnyder Romain
Seiler Michel
Somma Francesco
Starcevic Nenad

T Tallagnon Philippe
Terrettaz Claude
Trupia Joseph-David

V Vianin Loïc
Voeffray Stéphane
Vouilloz Nicolas

**LISTE DES
MEMBRES
PARTENAIRES**
au 31.12.2017

LISTE DES MEMBRES PARTENAIRES/SPONSORS

CLEAN ET COOL SA

CLIME SA

Electro-Matériel SA

OHS Otto Hauenstein Semences SA

INSPIRATION VEGETALE

LE GUËPIER NUISIBLE

LUTZ DISTRIBUTIONS AG

PAPIVAL

SCHULTHESS

SIPAEC SA

WALCO SA

WEITA AG

PAPIVAL

EMBALLAGE

HYGIÈNE



TASKI

LutzDistributions

Lutz Distributions AG

Tel. 027 922 93 33
info@lutzdistributions.ch
www.lutzdistributions.ch

Sealed Air 
Diversey Care



Climé
Ascenseurs

027 483 28 36
Rue de l'Île Falcon, 3960 Sierre

www.clime.ch



weita



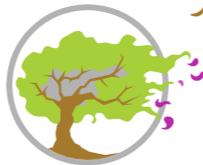
SIPAEC SA
PRODUITS ET MACHINES DE NETTOYAGE

OHS

Otto
Hauenstein
Semences SA



Inspiration végétale

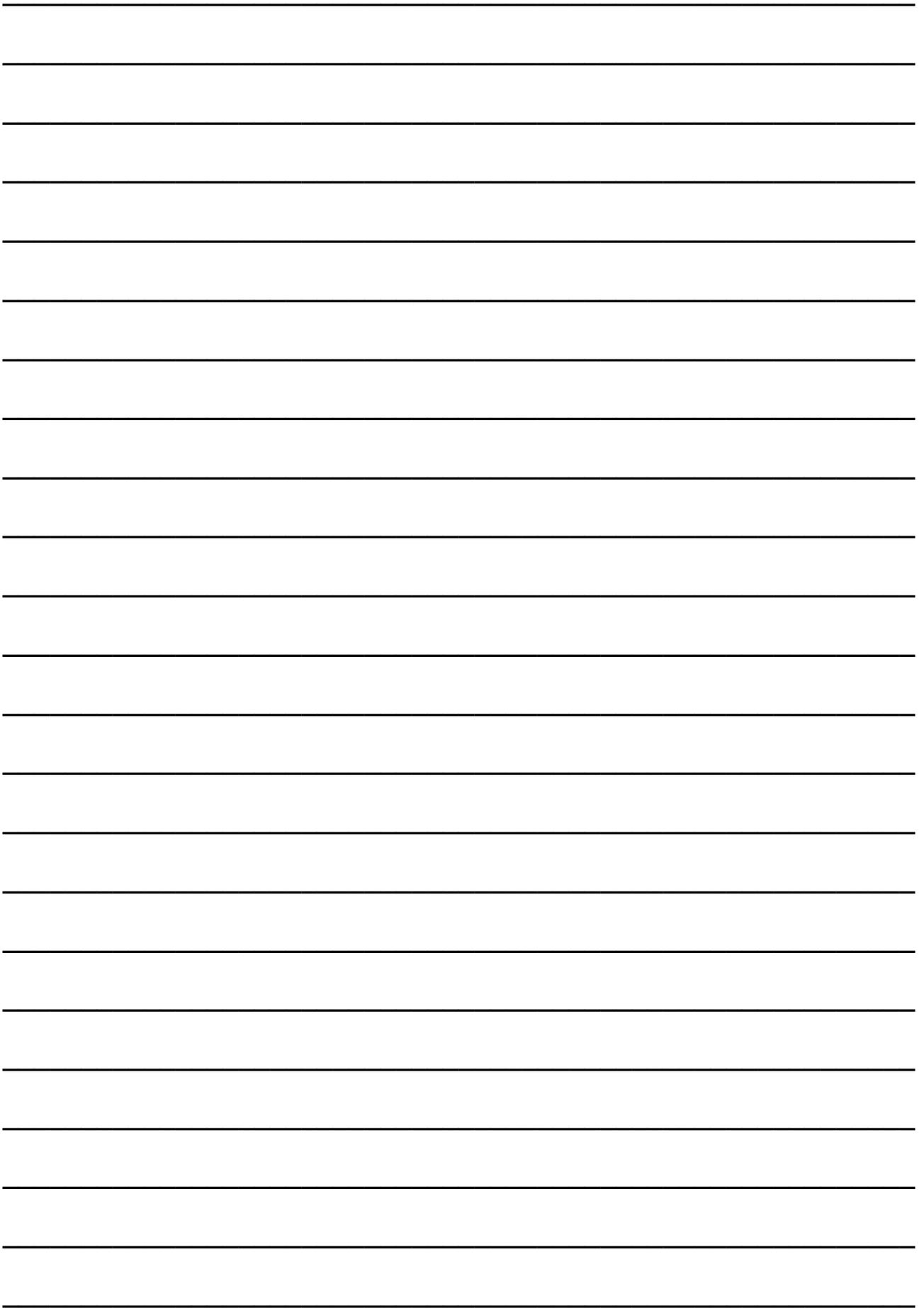


Plantes en pot & Déco
Service plantation-entretien

Clean et Cool SA

Philippe Bovier
Vente et Logistique
079 109 85 18
www.cleanetcool.ch
info@cleanetcool.ch

The logo for Clean et Cool is a stylized, blue, abstract shape that resembles a four-lobed star or a splash of water.



à votre service

SECRETAIRE PATRONAL : ROLAND GRUBER

roland.gruber@bureaudesmetiers.ch

Rue de la Dixence 20 – 1950 Sion

Tél : 027 327 51 48 ▪ Fax : 027 327 51 80

www.avsc-vs.ch